DIDASKEIN
Revue internationale des Sciences du Langage, de Didactique et de Littérature

Volume (5) Numéro (2) / Décembre (2024), pp.08-41
ISSN: 2773-286X (en ligne)

Union sentimentale et positionnements discursifs antagoniques : une analyse sémiostylistique des stratégies de persuasion de l'adversaire dans *le père de famille* de Denis Diderot

Sentimental union and antagonist discursive postures: a semiostylistic analysis of persuasive strategies of the adversary in the father of the family of Denis Diderot

Omer TAKAM
Université de Buéa – Cameroun
omertakam@gmail.com

Reçu: 07/ 07/ 2024; **Accepté**: 13/ 11/ 2024, **Publié:** 01/ 08/ 2025

Résumé

La particularité de cette œuvre est l'affrontement intersubjectif qui oppose dans le texte le père de famille à son fils Saint-Albin au sujet de Sophie, la jeune belle fille que ce dernier veut épouser et dont le père se refuse de consentir à cette union, parce que de classe sociale insignifiante. On assiste alors à une confrontation d'arguments entre les deux actants, chacun développant des stratégies persuasives qui se veulent de faire fléchir l'antagoniste. La littérarisation de ce conflit fait observer l'emploi des figures du discours à travers lesquelles sont forgés les arguments pour fragiliser la position adversaire. C'est ce qui décline l'objectif de ce travail, qui est de montrer que c'est à travers les figures que se structurent les arguments, et que ces figures sont structurées en texte à des fins de persuasion. Nous verrons ainsi que les figures ne sont pas élaborées qu'à des fins esthétiques, mais sont porteuses d'idées persuasives. C'est eu égard à cette stylisation du langage persuasif que nous avons convoqué la sémiostylistique, en analysant les arguments textualisés par le biais de la démarche sémasiologique. On se rend compte que les deux actants de l'échange

mobilisent les arguments en fonction du type de relation qui les met en présence. Le père convoque les arguments qui font voir sa suprématie et qui appellent le fils à la soumission et à l'obéissance, tandis que le fils, quant à lui, mobilise des arguments qui montrent son infériorité à son père et qui l'implorent à accéder à sa requête.

Mots clés : actants-littérarisation-arguments-figures du discours-sémiostylistique

Abstract

The particularity of this novel is the intersubjective conflict opposing the father of the family to his son Saint-Albin concerning Sophie, the beautiful young lady that the latter intends to marry and whose the father is against, for the fact that the lady is from lower class. The text exposes a confrontation of arguments between the two actants, each one looking for persuasive strategies able to cause the opponent to surrender. The literarization of that conflict gives to observe the employment of figures of speech through which arguments are built in order to weaken the adversary posture. This reveals the goal of this work, which is to show that it is through figures that arguments are built, and that those arguments are structured into sentence shapes to fulfill persuasive goals. We can thus see that figures are not only built to achieve esthetic goals, but see themselves carrying persuasive ideas. It is considering that stylization of persuasive language that we have used the semiostylistic approach, by analyzing arguments following the semasiological order. We come out to realize that the two actants of linguistic exchange mobilize arguments based on the type of the relationship that they keep. The father makes use of arguments which show his supremacy and which call his son to submission and obedience, while the son, on his side, makes use of arguments which expose his inferiority to his father and which beseech him to answer his request.

Keywords: actants-literarization-arguments-figures of speech-semiostylistic

Introduction

Le père de famille de Denis Diderot porte essentiellement sur l'adversation entre le père de famille et son fils Saint-Albin, qui s'affrontent au sujet de la décision du fils d'épouser Sophie, une famille pauvre de classe roturière. Issu d'une société aristocratique, le projet du fils tombe très mal dans les oreilles du père qui n'entend pas autoriser une telle union qui est un opprobre pour leur classe. C'est sur ces entrefaites que les deux actants se livrent à une chaude opposition verbale éclatante, où chaque partie tente de convaincre l'autre de capituler à son point de vue. C'est la valeur ontologique de l'être aimé par le fils qui se trouve mise en cause. On assiste alors à un

affrontement de points de vue, chaque actant se voulant de convaincre l'antagoniste de la pertinence de son point de vue. C'est de là que dérive le problème de ce sujet, qui celui de la valeur de l'efficacité des arguments propres à persuader l'autre. Ce qui nous amène à formuler comme problématique les questions suivantes : qu'est-ce qui fonde la dichotomie de points de vue entre les deux actants au sujet de l'être référencié ? Quels sont les arguments mobilisés par les antagonistes pour soutenir leurs points de vue ? Sous quelles configurations linguistiques apparaissent ces arguments ? Notre travail tient son hypothèse du fait que le texte fait observer une forte mobilisation d'arguments à des fins de persuasion. Ces arguments sont élaborés dans une structuration langagière qui dénote une configuration figurative. C'est sous la forme des discours figurés que se saisit la forme du contenu expressif. C'est ce qui confère à ce sujet sa dimension sémiostylistique, car l'idéologie qui sous-tend un positionnement discursif délivre son sens sous des configurations figuratives. C'est ce qui explique l'option pour l'approche sémiostylistique que nous assignons à ce travail. La sémiostylistique est une approche linguistique qui, aux dires de Molinié (1998: 5), est « *l'étude de la représentation culturelle des systèmes de valeur anthropologique* ». Elle se donne pour tâche de « *détecter et décrire les linéaments formels d'une esthétique, et expliquer leur relation spécifique avec un univers idéologico-culturel particulier* » (Molinié et Viala, 1993: 10). Cette approche épouse parfaitement notre sujet, où le conflit entre Saint-Albin et son père réside sur le fait que le fils s'écarte des valeurs culturelles de la société aristocratique dont il est issu. C'est l'idéologie aristocratique qui se trouve remise en cause par Saint-Albin.

Si la stylistique est « *l'ensemble des démarches critiques, au sein des sciences du langage, qui étudient les composantes formelles du discours littéraire comme littéraire, la littérarité, c'est-à-dire le fonctionnement linguistique du discours littéraire comme littéraire* » (Molinié, 1998: 5), ce qui caractérise foncièrement la sémiostylistique, c'est qu'elle est une stylistique de la réception. C'est le pôle récepteur qui seul littérarise le discours littéraire de son ressentiment à réception. Notre option pour cette stylistique réside éminemment sur sa structure actantielle. Georges Molinié schématise l'actantialité à deux niveaux : les niveaux I et II. Le niveau I porte sur les discours descriptifs et narratifs, tandis que le niveau II est celui des

« *échanges de paroles entre les personnages* » (Molinié, 1998: 55). C'est ce niveau II qui intéresse notre propos, car notre corpus est un affrontement intersubjectif. L'analyse des discours émis s'opérera suivant la démarche sémasiologique. Elle consiste à analyser le mot pour en faire ressortir son ou ses sens en contexte. C'est pourquoi Molinié (1986: 25) dira qu'on part « *des mots pour retracer une organisation conceptuelle* ».

Notre objectif dans ce travail est double. Nous entendons montrer que chaque formation idéologique conçoit sa pensée en la structurant sous forme de figures, d'une part, et, d'autre part, que ces figures sont structurées en texte à des fins de persuasion. C'est dire que cette étude se veut de montrer que les figures ne sont pas seulement des objets esthétiques, mais ont une valeur argumentative, et c'est ce à quoi consiste ce travail. Pour le démontrer, nous structurerons notre travail en trois points : dans un premier temps, nous exposerons le dualisme idéologique qui oppose les actants en montrant le durcissement de leurs positionnements. Dans un second temps, nous explorerons les stratégies de dissuasion du fils par le père, et en dernier lieu les stratégies de persuasion du père par le fils.

1. Le dualisme idéologique des actants et le durcissement des positionnements antagoniques

La surface textuelle met aux prises deux actants, le père et son fils, qui s'affrontent eu égard à la différence de leurs points de vue au sujet de l'identité sociale de la femme que prétend vouloir épouser le fils et qui ne reçoit pas l'approbation du père, du fait de l'origine sociale ignoble de la référence féminine en question. L'identité problématique du sujet-objet du discours entraîne une conflictualité des positionnements antagoniques des deux actants, qui s'hypertrophie en un durcissent des positions antagoniques. Ce dualisme se lit à deux niveaux d'expression : l'identité du référent-objet du conflit et le positionnement antagonique des actants à son sujet.

1.1. L'identité du référent-objet du conflit

Le référent du texte est Sophie dont Saint-Albin est amoureux, un amour qui ne reçoit pas l'assentiment de son père qui la lui refuse parce qu'elle est de classe sociale basse et de famille pauvre. Saint-Albin, par contre, est de classe

sociale aristocratique et son père tient à ce qu'il épouse une fille de sa classe sociale, ou du moins une qui provient d'une famille fortunée. Préoccupé par le comportement hétérodoxe de son fils qui, depuis un certain temps, est presque devenu absent à la maison et affiche un comportement hors-norme, et découvrant qu'il l'est ainsi parce qu'amoureux de Sophie, le père veut savoir qui est cette Sophie, et c'est alors qu'il lui dit : « Qui est cette Sophie ?... Qu'a-t-elle de commun avec l'état où je vous vois, et l'effroi qu'il me cause ? » A cette question, le fils lui répond : « *en se jetant aux pieds de son père*. : Mon père, vous me voyez à vos pieds ; votre fils n'est pas indigne de vous. Mais il va périr ; il va perdre celle qu'il chérit au-delà de la vie ; vous seul pouvez la lui conservez. Ecoutez-moi, pardonnez-moi, secourez-moi. » Le fils répond à la question de son père en posant un acte signe d'impuissance, qui se comprend comme une prière adressée à son père, comme le traduit l'énoncé : « vous me voyez à vos pieds ». Ainsi, en se jetant aux pieds de son père, comme l'indique l'énoncé didascalique, Saint-Albin veut émouvoir son père afin que touché par son acte il consente à agréer sa doléance. L'acte est suivi de mots qui épousent le caractère de la supplication : « pardonner » et « secourir », qui montrent un fils en proie à un amour qui le subjugue et le domine. D'ailleurs, le verbe « périr » décrit l'ampleur de cet amour qui surpasse ses forces et pour lequel il ne peut rien faire.

C'est stupéfait de ce discours d'un fils emporté par un amour qui le possède et dont il est content d'en être épris que le père lui dit : « parle, cruel enfant ; aie pitié du mal que j'endure ». Ce qu'on remarque dans cet énoncé, c'est le changement de paradigme de la personne où le père passe de la deuxième personne du pluriel (vous) pour la deuxième personne du singulier (tu). Cet énallage[1] de personne marque un changement de perception de l'allocutaire par le locuteur. Le père se départ du terme de respect (vous) pour celui de la vulgarité (tu), pour montrer qu'il ne regarde plus son fils comme un être qui mérite son égard, mais comme un être quelconque, et même comme un être mal intentionné qui lui veut du mal. C'est à cet effet que les termes « cruel » et « mal » sont mis en discours pour traduire l'image transformée du fils au regard du père. Il le conçoit désormais comme un être sans vergogne et sans empathie. L'ironie sourd de cet énoncé où le père non content du propos du fils emploie le verbe « parler » pour l'exhorter à se donner à découvert. La

passion notoire de Saint-Albin pour Sophie est si réelle et si forte que le père est décontenancé de son élan éperdu pour la jeune fille. C'est dans une double interrogation qu'il traduit sa surprise de ce transport passionnel profond de son fils pour sa dulcinée, quand il s'interroge : « Dans quel égarement il est tombé ? Qui est-elle, cette Sophie, qui est-elle ? » (p. 30). La première interrogation transcrit le bouleversement de l'âme du locuteur de l'élan passionnel de son fils pour Sophie, tandis que la deuxième laisse lire son inquiétude de l'identité sociale de la jeune fille, qui ne semble pas, pour lui, être de classe sociale digne. La réitération en épanadiplose[2] de la proposition interrogative « qui est-elle » traduit les inquiétudes d'une âme troublée par la méconnaissance de l'origine sociale de Sophie. Cette figure traduit en structure profonde la détermination du père à se donner de la peine à découvrir l'identité physique et sociale de la femme qui bouleverse l'âme de son fils.

1.2. L'identité du référent et le positionnement antagonique des actants à son sujet

La découverte de l'origine sociale ignoble de Sophie engendre l'opposition du père au projet d'union de son fils avec elle. Naît de ce fait une confrontation de points de vue entre les deux actants décrivant la manière dont chacun apprécie Sophie. Ayant convié son géniteur à aller voir Sophie et obtenir d'elle qu'elle agrée le mariage, Saint-Albin rappelle à son père la mission qu'il lui a confiée, en lui posant la question : « Vous l'avez vue ? » (p. 55), le père lui répond : « Oui, je l'ai vue ; elle est belle, et je la crois sage. Mais, qu'en prétendez-vous faire ? Un amusement ? je ne le souffrirais pas. Votre femme ? elle ne vous convient pas » (p. 55). De cet énoncé du père, il apparaît que le père de Saint-Albin n'a pas seulement rencontré Sophie, il s'est longuement entretenu avec elle. L'emploi de l'adjectif qualificatif « sage » est révélateur de l'idée qu'il s'est fait de la demoiselle de son entretien avec elle. L'axiologisation méliorative de cet adjectif décrit l'éthopée d'une femme au caractère charmant. Cette caractérisation de la valeur intrinsèque de Sophie se conjoint à sa beauté physique que décrit l'adjectif qualificatif « belle ». Par ces deux adjectifs, l'on comprend que Sophie est une femme complète, aussi attrayante par le physique que par le caractère. Des qualités physiques et morales que le père oblitère du fait de

son origine sociale insignifiante. Et c'est par la figure de la subjection[3], à travers la double interrogation à laquelle il répond par la négation, qu'il signe sa désapprobation à œuvrer au côté de son fils à épouser la demoiselle.

Une désapprobation qui peine le fils qui s'insurge contre son père en ces termes : « Elle est belle, elle est sage, et elle ne me convient pas ! Quelle est donc celle qui me convient ? » (p. 55). La reprise des qualificatifs « belle » et « sage » par le locuteur qu'a convoqués son père au sujet de Sophie se veut de le mettre en contradiction avec ses propres propos. En établissant un paradoxe entre ces énoncés affirmatifs et l'énoncé négatif « elle ne te convient pas », le fils fait ressortir l'incohérence et la désarticulation des propos de son père dont les prémisses ne cadrent pas avec la conclusion, exposant ainsi la mauvaise foi de son père qui se refuse délibérément de reconnaître que Sophie est la femme idoine qui lui convient, en regard de ses qualités extrinsèques et intrinsèques. Pour l'actant-locuteur, attendu que Sophie regorge des valeurs recherchées, comment comprendre l'opposition de son interlocuteur à son union avec elle. C'est ce qui explique l'énoncé interrogatif « quelle est donc celle qui me convient ? », une question qui en structure profonde peut regorger deux sens, selon la visée illocutoire qui en fonde sa textualisation. Elle se saisit simultanément dans une double dimension. Elle se comprend comme une question rhétorique[4], par laquelle le sujet discoureur exprime sa stupéfaction de l'entêtement de son père à faire péricliter son projet d'union avec Sophie. De même elle se comprend comme une question adressée à l'interlocuteur, sous le signe d'un reproche du sujet parlant de l'obsession de son interlocuteur à contrecarrer son projet d'union avec Sophie sans raison valable. C'est cette raison non fondée énoncée par le fils sous forme de reproche qui amène le père à réagir en apportant des raisons à son positionnement discursif quand il idéologise la femme qui convient à son fils en lui répondant : « celle qui, par son éducation, sa naissance, son état et sa fortune, peut assurer votre bonheur et satisfaire à mes espérances » (p. 55).

Quatre vocables sont discursivés pour décrire l'image de la femme que le père souhaite voir son fils épouser : éducation, naissance, état et fortune. C'est par la figure de l'énumération que le père nomme les qualités que doit comporter la femme que doit épouser son fils. Cette femme doit

conjointement incarner des valeurs morales et de nobilité familiale. Si par le vocable « éducation », le père sous-entend des valeurs nouménales qui regroupent les valeurs intellectuelles et éthiques, le terme « naissance », quant à lui, fait référence à la souche familiale, notamment les qualités de bonne naissance, à savoir être de naissance noble ou aristocratique. Le signifiant « état » renvoie à sa situation sociale, en regard avec la profession que le sujet exerce. Le signifiant « fortune » sous-entend la possession matérielle, à savoir la richesse, les biens matériels, l'héritage familial, du moins la capacité matérielle de la famille dont elle devra être issue. L'on s'aperçoit de ce fait que ce qui prime chez le père de famille, ce sont les considérations matérielles et sociales bien plus que les valeurs morales. Et c'est ce qui engendre la colère du fils qui ne va pas manquer de le manifester à son père en ces termes : « Ainsi le mariage sera pour moi un lien d'intérêt et d'ambition ? Mon père, vous n'avez qu'un fils ; ne le sacrifiez pas à des vues qui remplissent le monde d'époux malheureux. Il me faut une compagne honnête et sensible, qui m'apprenne à supporter les peines de la vie, et non une femme riche et titrée qui les accroisse. Ah ! souhaitez-moi la mort, et que le ciel me l'accorde, plutôt qu'une femme comme j'en vois » (p. 55).

La contestation de l'idéologisation de la femme qu'il doit épouser commence par une interrogation rhétorique « ainsi le mariage sera pour moi un lien d'intérêt et d'ambition ? ». Cette figure met en exergue le groupe nominal « un lien d'intérêt et d'ambition », par lequel le sujet parlant se départ de l'idéologie de son géniteur pour faire prévaloir sa propre conception de la femme qu'il entend épouser. C'est par l'antithèse que le fils schématise la figure de l'épouse dont il a besoin. En opposant « une compagne honnête et sensible » à « une femme riche et titrée », le fils d'Orbesson établit la différence entre la bonne femme, celle qui est honnête et sensible, et la mauvaise, celle qui est riche et titrée, pour opposer son point de vue à celui de son père, son idéologie à celle de ce dernier. Le fils opte pour une femme honnête et sensible, tandis que le père s'enchante pour celle qui est riche et titrée. Deux visions du monde antagonistes qui départagent leur conception de l'épouse idéale que le fils doit épouser. Ces deux figures se conjoignent pour marquer le rejet de l'idéal du père par le fils, qui entend faire triompher sa propre conception de l'idéal de l'épouse qui lui convient. Et c'est à cet égard que son père l'en avertit : « Je ne vous en propose aucune ; mais je ne

permettrai jamais que vous soyez à celle à laquelle vous vous êtes follement attaché. Je pourrais user de mon autorité et vous dire : Saint-Albin, cela me déplaît, cela ne sera pas, n'y pensez plus » (p. 55). C'est à travers des énoncés négatifs que le père traduit son mécontentement de l'opiniâtreté de son fils à s'opposer à sa volonté. L'énoncé négatif « je ne permettrai jamais » marque l'irréversibilité de sa décision à permettre à son fils d'épouser Sophie. C'est d'autant plus avec les négations « cela me déplaît », « cela ne sera pas » et « n'y pensez plus » que sa posture prend l'empreinte d'un ordre que doit observer son descendant. C'est ici que le refus du père prend la teinte du pouvoir et de l'autorité.

Impuissant devant ce pouvoir paternel, Saint-Albin s'exclame « que je suis malheureux ! » (p. 56), faisant ainsi entendre son déplaisir et l'injustesse de la décision de son père, qui, courroucé par cette attitude insubordonnée de son fils, lui dit : « Vous avez un oncle qui vous aime, et qui vous destine une fortune considérable ; un père qui vous a consacré sa vie, et qui cherche à vous marquer en tout sa tendresse ; un nom, des parents, des amis, les prétentions les plus flatteuses et les mieux fondées ; et vous êtes malheureux ? Que vous faut-il de plus ? » (p. 56). Pour montrer à son fils qu'il lui est cher et qu'il ne lui manque rien, le père convoque les procès « aimer » et « consacrer », qui sont l'expression de l'amour et de l'attachement des parents de Saint-Albin à son égard. La plénitude de son bonheur est soulignée par les substantifs : « nom », « parents », « amis » et « prétentions », qui mettent en relief les valeurs éminentes et nobles qui marquent la vie de ce dernier et le comblent de bonheur. C'est conscient que son fils mène une existence comble que son père s'étonne dans un tour interrogatif, en lui disant : « Que vous faut-il de plus ? ». Une interrogation qui se saisit du point de vue du locuteur comme une question rhétorique, du fait que le père estime que son fils a tout ce qui peut le rendre heureux. Mais du point de vue de l'allocutaire, elle s'appréhende comme une question partielle, en ce qu'elle exige une réaction du partenaire de l'échange. Ce que fait Saint-Albin qui lui répond : « Sophie, le cœur de Sophie, et l'aveu de mon père » (p. 56).

Le fils réitère à son père son désir de s'unir à Sophie. C'est par des procédés figuratifs qu'il traduit son vœu. C'est d'ailleurs ce nom qui figure à l'entame

de son énoncé, et dont la répétition est l'expression de l'élan d'amour qu'il éprouve pour sa dulcinée, de qui il sollicite le même sentiment en retour. C'est ce qui explique l'emploi métonymisé du vocable « cœur », organe de sentiment, lieu de passion, comme si le locuteur veut s'adresser au cœur de Sophie et lui recommander de l'aimer comme il l'aime. Par cette métonymie[5], le sujet parlant laisse comprendre que ce qui l'intéresse en Sophie est moins sa personne que son cœur, son amour pour lui. Comme pour dire que le locuteur doute de l'amour de Sophie pour lui, et c'est cet amour qu'il recherche en l'exprimant sous la forme de la métonymie. Le choix de figurer sa quête traduit l'importance qu'il attache au sentiment de sa dulcinée à son égard. L'indifférence de Sophie à son amour pour elle ne constitue pas la seule entrave à cette union, le désaccord de son père en constitue une autre. C'est par le morphème conjonctif « et » que l'énonciateur annonce l'autre souci qui entrave sa quiétude, lequel est le désagrément de son père à son union avec Sophie. Ce désagrément de son géniteur est contenu dans le groupe nominal « l'aveu de mon père » qui inférentiellement laisse entendre que le père est contre l'union en question. Le terme « aveu » est sur le plan lexico-sémantique positif et traduit la quête du locuteur. Saint-Albin est à la recherche de deux assentiments : celui de Sophie et celui de son père. Et seul son interlocuteur peut rendre son désir réalité. Ce auquel ce dernier n'entend pas donner corps. C'est bien ce qui se comprend des propos du père de famille qui réagit aux sollicitations de son fils en arguant : « Qu'osez-vous me proposer ? De partager votre folie, et le blâme général qu'elle encourrait ? Quel exemple à donner aux pères et aux enfants ! Moi, j'autoriserais, par une faiblesse honteuse, le désordre de la société, la confusion du sang et des rangs, la dégradation des familles ? » (p. 56).

Le discours du père de famille est contenu dans des interrogations rhétoriques qui déclinent sa perception de la personne de Sophie, qui, pour lui, n'est pas la personne appropriée à son fils. Un ensemble de vocables laisse lire l'image que se représente le sujet parlant de l'entité référenciée : folie, blâme, désordre, confusion, dégradation. Ces termes sont la traduction d'une idéologie, à entendre par-là d'une perception du monde noble de l'autre monde : le monde de la roture, au sein de laquelle se trouve Sophie. Ces termes se caractérisent par leur sens péjoratif qui déteint ainsi l'image de la classe sociale de Sophie, qui est celle de la classe de personnes sans valeur ni

importance. Aux dires du père, Saint-Albin est de classe noble et déshonore sa classe et son nom en voulant s'unir à une personne de classe ignoble. Cette inscription idéologique du discours du père est partisane, en ce qu'elle disqualifie la roture et se constitue en rejet de celle-ci. Cet ancrage oppositionnel des visions du monde fait voir la manière dont chaque camp mobilise les arguments pour faire fléchir son opposant.

2. Les stratégies de dissuasion du fils par le père

Dissuader consiste à amener l'autre à regarder autrement, à abandonner une idée pour une autre. L'opposition du père au mariage de son fils avec Sophie se heurte à la détermination de celui-ci à s'unir à celle pour qui son cœur saigne. Le père met sur pied des stratégies rhétoriques pour amener l'autre partie à abandonner son point de vue pour épouser le sien. Pour ce faire, des procédés de dissuasion sont mis en œuvre pour parvenir à cette fin, à savoir : la prémunition du danger, l'usage de l'autorité, l'imprécation, la gradation descendante et l'antithèse.

2.1. La prémunition du danger

Dans le souci de susciter l'antipathie chez Saint-Albin à délaisser son projet de mariage avec Sophie, le père de famille convoque la stratégie de la prémunition de la souffrance pour dissuader son fils à persister à nourrir son ambition. C'est ce qui se lit des propos du père suivit de la constance de la fermeté de la position de son fils. Ce chassé-croisé argumentatif se voit à l'entame de leur interaction quand, percevant l'opiniâtreté de son fils, le père le prévient : « Craignez les maux qui vous attendent » (p. 60). Le verbe « craindre » implique qu'un malheur se profile à l'horizon et il faut le désamorcer. Le malheur dont il est question est décliné dans le lexème « maux », qui renvoie à la peine et à la souffrance que le fils d'Orbesson va éprouver pour élever la famille qu'il va fonder. Alors que le spectre de la souffrance est une chose qui effraie toute conscience, il n'en est point de Saint-Albin. En répondant à son père : « Ne la point avoir est le seul que je redoute » (p. 60), il laisse entendre à son géniteur que la seule souffrance qui peut le bouleverser est celle de perdre Sophie. Pour l'amoureux de Sophie, la souffrance due à la pauvreté matérielle lui est égale, il n'en éprouve aucune

peine ; la seule peine à même de l'inquiéter est de perdre Sophie, de passer sa vie sans elle.

Devant cette opiniâtreté d'un amoureux qu'aucune idée ne dissuade, le père va plus loin et le prévient : « Craignez de perdre ma tendresse » (p. 60). Le lexème « tendresse » se saisit comme l'affection que le locuteur a pour son fils, et laquelle se trouve mise en péril par le comportement insubordonné de ce dernier. Un comportement compromettant du fils qui peut consécutivement entraîner l'extinction de cet amour du père et l'amener à se retourner contre lui. C'est ce que le père voudrait que le fils saisisse de son discours. Et Saint-Albin l'a très bien compris, et c'est demeurant dans sa posture adversative à son père qu'il lui répond : « Je la recouvrerai » (p. 60). L'emploi du futur simple « recouvrerai » traduit une promesse, qui marque son engagement à contrevenir aux aspirations de son père et en même temps sa certitude à l'amener à garder son amour pour lui. C'est cette certitude discursive à garder pour toujours un rapport de bon terme avec l'interlocuteur qui amène celui-ci à rétorquer : « Qui vous l'a dit ? » (p. 60). Une question par laquelle le père implicitement voudrait désabuser son fils en lui faisant comprendre qu'il se leurre dans la perception prospective de l'immuabilité de leur rapport, se voulant de lui faire saisir que son insubordination ne peut que détériorer la communion qui marque leur mutuelle affection. Cette prémunition de la décadence certaine de leur rapport ne fait pas démordre le fils qui persiste en assertant à son père : « Vous verrez couler les pleurs de Sophie ; j'embrasserai vos genoux ; mes enfants vous tendront leurs bras innocents, et vous ne les repousserez pas » (p. 60).

Ce qui caractérise cet énoncé, c'est la mise en spectacle linguistique des verbes d'action : couler (les pleurs), embrasser (vos genoux) et tendre (leurs bras innocents). La valeur de ces verbes réside dans l'acte qu'ils impliquent. C'est sur le plan des émotions qu'ils regorgent toute leur valeur perlocutoire. Le premier se veut d'émouvoir l'interlocuteur, en suscitant en lui de la pitié et de la compassion. Le second montre un abaissement du locuteur qui s'humilie, se rend indigne, afin de toucher l'âme de son allocutaire. C'est sous le prisme de l'éthos qu'il faut saisir la textualisation du dernier. L'adjectif qualificatif « innocents » décrit l'image des référents et leur donne à connaître comme des personnes inoffensives, pures et bonnes. Ces images

assortissent même avec la représentation qui est associée aux référents « enfants ». L'enfant est regardé comme un être inoffensif, naïf et ignorant le mal. Ce sont ces images qui se trouvent implicitement contenues dans la discursivité du morphème « innocents ». On ne s'en prend pas à un innocent, de même qu'on ne saurait lui faire du mal. C'est sous cette optique que le sujet parlant met en discours cette stratégie argumentative pour rabattre la posture adversative de son antagoniste. Ce qui attire également l'attention dans cet énoncé, c'est qu'on a affaire à des actes non verbaux, comme si les référents en question veulent se soustraire d'une joute verbale à l'issue improbable, en choisissant le langage non articulé dont l'expressivité est plus propre à désarmer le destinataire. Le choix des actes non verbaux comme stratégie de persuasion réside dans leur capacité à émouvoir plus proprement l'interlocuteur et à vaincre sa résistance.

Vaincu par son fils, le père recourt au commandeur pour solliciter son appui à la dissuasion de son rejeton à épouser Sophie. La stratégie qu'adopte le commandeur est toute autre. C'est sur le dénuement de Saint-Albin que s'articule son argumentaire, dont le but est de le désabuser et lui faire sentir le caractère chimérique de son ambition. C'est ainsi qu'il lui dit : « Tu cours à ton malheur » (p. 65). Cet énoncé déclaratif a la valeur illocutoire d'une prémunition au danger et d'un conseil, mais auquel l'interlocuteur n'accorde aucune valeur et réagit en rétorquant : « Je mangeais du pain, je buvais de l'eau à côté d'elle, et j'étais heureux » (p. 65). Les procès « manger » et « boire » se conjuguent pour décrire le sens d'emploi de l'adjectif « heureux », qui est mis en discours par l'instance discursive pour traduire son bonheur d'être auprès de Sophie. Pour Saint-Albin, le pain et l'eau n'ont de valeur que quand il les prend avec Sophie, comme pour dire que sa vie n'a de sens que par la présence de sa dulcinée. Voilà pourquoi quand le commandeur réitère : « Tu cours à ton malheur », il lui répond : « J'ai quinze livres de rente ! » (p. 65). On assiste à un affrontement entre deux énoncés déclaratifs dont le second s'inscrit en opposition au premier. Le second vient comme braver la peur véhiculée dans le premier, en en faisant une pauvre inquiétude, comme si le second couvrait de ridicule la parole de son antagoniste. C'est dans cette même mouvance que l'on peut entendre le premier poursuivre : « Que feras-tu ? », propos qui induit que son interlocuteur se trouvera incapable de pourvoir aux nécessités des siens, au

regard de son dénuement. Propos narquois que rabat très vite Saint-Albin qui contredit son adversaire en lui retournant ironiquement : « Elle sera nourrie, logée, vêtue et nous vivrons » (p. 65). Par cet énoncé, Saint-Albin se montre capable d'assumer ses responsabilités familiales. A cet égard, les adjectifs attributs « nourrie », « logée » et « vêtue » sont structurés en forme discursive par le sujet parlant pour montrer qu'il connaît bien les éléments constitutifs du devoir marital et qu'il est prêt à les assumer. C'est dans un ton moqueur qu'il se targue de sa capacité à assumer ses devoirs, ce pour couvrir de honte son opposant qui l'en croyait incapable.

Mettant en spectacle linguistique le verbe « vivre », pour laisser entendre que lui et sa famille mèneront une existence adéquate, le commandeur textualise à son tour le syntagme prépositionnel « comme des gueux » pour qualifier la vie âpre qui sera la leur s'il s'opiniâtre à épouser Sophie. Sur quoi son interlocuteur répond par l'adverbe « soit », laissant transcrire sa joie de souffrir, si tel est son sort, mais une souffrance qu'allègent la présence et son amour pour Sophie. Une fois de plus vaincu par l'obstination de Saint-Albin, le commandeur croit enfin le fragiliser quand il lui laisse entendre : « Cela aura père, mère, frère, sœurs ; et tu épouseras tout cela » (p. 65), où l'énumération[6] « père », « mère », « frère » et « sœurs » est spectacularisée pour faire mesurer à son antagoniste le poids de la charge qui l'attend. Et c'est par un air triomphaliste que Saint-Albin argue : « J'y suis résolu » (p. 65). Enoncé affirmatif qui montre la détermination de Saint-Albin à épouser Sophie coûte que vaille. Vaincu par la détermination inébranlable de Saint-Albin, ne pouvant le dissuader, le commandeur lui déclare : « Et bien ! aie-la, ta Sophie ; foule aux pieds la volonté de ton père, les lois de la décence, les bienséances de ton état. Ruine-toi, avilis-toi, roule-toi dans la fange, je ne m'y oppose plus. Tu serviras d'exemple à tous les enfants qui ferment l'oreille à la voix de la raison, qui se précipitent dans des engagements honteux, qui affligent leurs parents, et qui déshonorent leurs noms. Tu l'auras, ta Sophie, puisque tu l'as voulu ; mais tu n'auras pas de pain à lui donner, ni à ses enfants qui viendront en demander à ma porte » (p. 65-66).

C'est dans une ironie mordante que le commandeur châtie son partenaire adversatif de sa décision irréfléchie à épouser Sophie. Ce discours ironique s'enclenche par la figure de la cataphore, en la proposition « aie-la, ta

Sophie », par laquelle le sujet parlant se montre consentant au projet de son opposant, comme s'il approuvait son idée. Mais l'idée véhiculée se comprend autrement quand il textualise le syntagme verbal « foule aux pieds », qui permet alors de saisir l'énoncé dans une autre perspective, ce d'autant plus que la figure d'accumulation[7] contenue dans les syntagmes nominaux « la volonté de ton père », « les lois de la décence » et « les bienséances de ton état » se décline en des principes sacrés aristocratiques contre lesquels Saint-Albin s'élève et piétine fièrement et sans scrupule. Et c'est ce je-m'en-fichisme ostentatoire de Saint-Albin qui amène l'interlocuteur a convoqué la figure de l'épitrope[8] soulignée par les impératifs « aie », « foule », « ruine », « avilis », « roule » qui laissent entendre, sous les dehors de l'exhortation, un détour langagier manifestant l'indignation acérée du Commandeur qui s'en prend à l'ambition de son neveu, de classe noble, de vouloir épouser une roturière, piétinant ainsi le code fier de la noblesse. L'emploi de cette figure est de montrer la dégradation des mœurs de Saint-Albin, sa corruption morale et de l'amener à prendre conscience de la profondeur de sa chute. Et l'antiphrase[9] en la proposition « tu serviras d'exemple » se structure autour de la figure d'hypotaxe[10] en le pronom relatif « qui » qui se constitue en un faisceau de reproches à l'adresse de Saint-Albin de son comportement irréfléchi, irresponsable et fortement anti-aristocratique.

C'est cet opprobre qu'il jette sur la classe noble par la contraction d'une union qui est une éclaboussure à cette classe qui explique la convocation en structure textuelle des figures d'ironie, qui se veulent de châtier ce contrordre à l'ordre social, et qui valent la reconvocation ironique de la cataphore « tu l'auras, ta Sophie », une cataphore où se signe la colère du destinateur du projet ignoble de son neveu. Une colère qui se transcrit dans la négation « tu n'auras pas de pain à lui donner », où la métonymisation du vocable « pain » est une prémunition lancée à l'endroit de l'allocutaire de la souffrance qui l'attend, de même que de sa décision outrée de s'abandonner à la passion au mépris de la raison. La syndète « ni » vient sceller le triste sort de Saint-Albin en doublant à son incapacité à pouvoir pourvoir aux besoins de son épouse, celle de ne pouvoir également subvenir à ceux de ses enfants. Cette syndète prémunit l'interlocuteur du danger à vouloir épouser une fille pauvre et dont les conséquences sont la pauvreté et la souffrance qui l'attendent. N'ayant pas pu convaincre Saint-Albin à renoncer à son projet de mariage avec

Sophie, ses parents changent de stratégie de persuasion et font appel à la force de l'autorité parentale.

2.2. L'usage de l'autorité et l'appel à sa crainte

Tout parent a autorité sur son enfant. L'autorité parentale est le pouvoir qu'a le parent sur son rejeton et qui le lui soumet. C'est cette soumission à l'autorité du parent à laquelle s'appuie le père de famille quand il dit à son enfant : « *(Après une petite pause, il prend l'air et le ton le plus sévère, et dit :)* Mon fils, je vois que je vous parle en vain, que la raison n'a plus d'accès auprès de vous, et que le moyen dont je craignis toujours d'user est le seul qui me reste ; j'en userai, puisque vous m'y forcez. Quittez vos projets ; je le veux, et je vous l'ordonne par toute l'autorité qu'un père a sur ses enfants » (p. 60). Le discours du locuteur s'articule sur des manquements graves de l'interlocuteur que la figure d'hypotaxe, construite autour de la conjonction de subordination (que), recense comme des écarts de comportement outrés qui commandent une décision forte, laquelle s'incarne à travers l'énoncé : « quittez vos projets ; je le veux, et je vous l'ordonne par toute l'autorité qu'un père a sur ses enfants ». L'emploi de l'injonction « quittez » est illocutoirement un ordre qu'intime le sujet parlant à son destinataire à exécuter sa volonté. Cet ordre linguistiquement marqué est un appel au respect de la volonté parentale que traduit la proposition « je le veux ». Cet ordre est également exprimé sous forme déclarative en l'énoncé « je vous l'ordonne par toute l'autorité qu'un père a sur ses enfants ». La proposition « je vous l'ordonne » est illocutoirement un ordre qui taxémiquement définit la relation entre les deux partenaires de l'échange, en ceci qu'il postule le locuteur en position de force, de puissance et de domination sur son allocutaire qui est en position basse. La nature de cet ordre est traduite par la proposition « l'autorité qu'un père a sur ses enfants ». Ce sont les stéréotypes liés à l'image du père qui sont au soubassement de ce positionnement discursif, que sont : l'obéissance et la soumission. C'est sur ces valeurs sociales conçues en principes que se fonde le père pour faire chavirer le projet de son enfant.

Cependant, Saint-Albin n'entend pas se conformer à cette règle autoritaire pour le simple fait de faire plaisir au désir de son père au détriment de son épanouissement. Aussi dira-t-il à ce dernier : « *avec un emportement sourd* :

L'autorité ! L'autorité ! Ils n'ont que ce mot » (p. 60). L'emploi de la répétition oratoire[11] en le syntagme nominal « l'autorité », traduit la désapprobation du locuteur de l'usage démesuré de l'autorité qui ne tient pas compte de la liberté du sujet à opérer librement ses choix suivant son bonheur, autrement dit à être son propre chef dans le choix de ses goûts, et non à subir des choix qui lui sont imposés. C'est donc cette autorité absolue et imposante que dénonce Saint-Albin avec détermination et colère, la colère de voir sa liberté confisquée et sa subjectivité bafouée. C'est notant le ressentiment du fils à se subordonner à son autorité que le père lui ordonne : « Respectez-le » (p. 60), le commandant de fait à se soumettre à sa volonté sans coup férir. Ce verbe contient d'ailleurs une inférence présuppositionnelle, selon laquelle le père affirme implicitement que le fils ne montre aucun égard en regard de à son autorité. La valeur d'ordre qui retentit dans cet impératif se saisit comme l'énergie que se donne le père pour imposer son idée à son fils.

Une imposition qui amène le fils à réagir ironiquement en assertant : « Voilà comme ils sont tous. C'est ainsi qu'ils nous aiment. S'ils étaient nos ennemis, que feraient-ils de plus ? » (p. 60). La mise en spectacle linguistique du présentatif « voilà » dans l'énoncé « voilà comme ils sont tous » fait de l'autorité parentale une tyrannie et une marque définitoire de l'agent parentale masculine. C'est cette attitude de tyran qui structure l'énoncé « c'est ainsi qu'ils nous aiment », où le locuteur tourne en dérision la prétendue affection des pères envers leurs enfants qui n'a d'expression que leur ego surdimensionné. C'est cette volonté de faire retentir leur ego qui courrouce l'énonciateur qui regarde les pères avec un œil dégagé de toute subjectivité et les nomme du nom qui convient à leurs actes, en les qualifiant d' « ennemis » quand il asserte : « s'ils étaient nos ennemis, que feraient-ils de plus ? ». Le locuteur reconfigure l'image du père qu'il donne à connaître comme des personnes sans amour réel pour leurs enfants, si mû par la volonté de faire triompher leur désir que celui de la recherche du bonheur de leurs enfants. C'est bien pour cela qu'il ajoute ironiquement : « Ils se croient sages, parce qu'ils ont d'autres passions que les nôtres » (p. 60). L'emploi du qualificatif « sages » est sarcastiquement mis en structure de surface pour châtier l'égoïsme des pères qui n'ont d'autre préoccupation qu'eux-mêmes, et ne font aucun cas de celle de leurs enfants qui sont pourtant les sujets

concernés. Devant cette verte remontrance des comportements paternels répréhensibles, le père ne hausse le ton que pour intimer à son fils : « Taisez-vous » (p. 61). Cette injonction autoritaire n'émeut pas le fils qui poursuit : « Ils ne nous ont donné la vie que pour en disposer » (p. 61), énoncé dans lequel le verbe « disposer » est convoqué en surface textuelle pour accabler l'attitude tyrannique des pères qui veulent disposer de la volonté de leur fils. La restriction « ne…que » met en relief l'absoluité de leur pouvoir et de leur volonté à vouloir agir vis-à-vis de leur fils en maître et seigneur, donc à annihiler leur volonté. Des représailles verbales qui courroucent le père qui ordonne derechef à son fils : « Taisez-vous » (p. 61). L'injonction s'appréhende de ce fait comme le seul moyen par lequel le père tente de faire infléchir la volonté de son fils. L'ordre qui en est la valeur illocutoire se conçoit en termes de marque d'autorité, et se saisit comme un message à l'adresse du fils de reconnaître la place de subordonné et de soumis qu'il tient vis-à-vis de son géniteur. L'injonction est un rappel au fils à se soumettre à l'autorité parentale.

Un message qui a maille à atteindre son but illocutoire face à un récepteur transi de passion pour Sophie. Obnubilé par sa passion pour la jeune dame, Saint-Albin réagit à l'ordre de son père par une indifférence totale en assertant : « Ils la remplissent d'amertume ; et comment seraient-ils touchés de nos peines ? ils y sont faits » (p. 60-61). L'énoncé du locuteur est constitué de deux modalités énonciatives : l'affirmation et l'interrogation. La première porte sur l'énoncé « ils la remplissent d'amertume », qui est une plainte au comportement égocentrique des pères à l'incidence regrettable sur leurs progénitures. Le substantif axiologique péjoratif « amertume » renvoie à cette vie sans saveur que vivent les enfants du fait de l'implication envahissante de leurs pères à prendre des décisions unilatérales concernant leur devenir sans leur consentement. Et c'est cette volonté absolue, univoque et immuable des pères qui offusque le fils qui la sanctionne verbalement par la déclaration : « ils y sont faits », s'insurgeant ainsi contre l'autoritarisme rédhibitoire des pères envers leurs enfants. Cette colère du sujet parlant de l'autoritarisme vexant des pères est bien plus prégnante encore dans cette interrogation rhétorique « comment seraient-ils touchés de nos peines ? », une complainte qui se conjugue aux autres et converge finalement à une constellation de reproches du locuteur envers le comportement régissant et absolutiste des

pères envers leurs progénitures. Par cette question de style[12], le locuteur présente les pères comme des êtres insensibles à la souffrance de leurs enfants, tant préoccupés par leur égoïsme qu'ils ne se font aucun souci quant au mal-être de leurs enfants. Cette figure fustige l'attitude des pères et est même un déni de leur affection pour leurs enfants. Un déni qui explique le comportement insubordonné et libertaire de Saint-Albin envers son parent qui lui en veut de s'enfermer unilatéralement dans son refus.

Se voyant bravé et son autorité bafouée, le père revendique sa position hiérarchique qui lui subordonne son fils à qui il donne l'ordre de se soumettre à son autorité, en ces termes : « Vous oubliez qui je suis, et à qui vous parlez. Taisez-vous, ou craignez d'attirer sur vous la marque la plus terrible du courroux des pères » (p. 61). A travers la première phrase « vous oubliez qui je suis, et à qui vous parlez », le père revendique sa place d'autorité envers son enfant qui doit la respecter et s'y soumettre. C'est cette image du père en tant qu'autorité absolue à laquelle tout enfant doit respect et soumission qui l'amène à ordonner à son fils « Taisez-vous, ou craignez d'attirer sur vous la marque la plus terrible du courroux des pères ». L'énoncé comporte deux impératifs : le premier est un ordre « taisez-vous », le second une prémunition qui prend la configuration d'un conseil « craignez d'attirer sur vous la marque la plus terrible du courroux des pères ». Ce groupe nominal étendu comporte un superlatif de supériorité relative en le syntagme adverbial « la plus » qui avise de la gravité du courroux des pères et de leur conséquence dévastatrice et irréparable. Le conjonctif alternatif « ou » confère à l'énoncé un choix adressé au récepteur en vue de déterminer le type de rapport qu'il entend entretenir désormais avec son géniteur : soit un rapport de soumission ou celui de la séparation assortie des conséquences irréparables.

Face à ce choix cornélien, le fils n'y perçoit que le triomphe de l'égoïsme et de la surdimension du moi. C'est désappointé de voir sa volonté jetée aux oubliettes qu'il objecte à son père : « Des pères ! des pères ! il n'y en a point… Il n'y a que des tyrans » (p. 61). La reprise en épizeuxe[13] du syntagme nominal « des pères ! » trahit son ressentiment envers ceux qui jouissent de ce statut, de leur manque d'empathie face à la souffrance de leur progéniture. L'exclamation qui sanctionne la construction de ces groupes

traduit la colère rageuse du locuteur envers l'insensibilité des pères face à leur désir et amour qu'ils ne partagent pas, et sans raison fondamentale, si ce n'est la satisfaction de leur égo. S'ensuit une mise en antithèse[14] des vocables « pères » et « tyrans », où le locuteur emploie la technique de l'antéisagoge « il n'y en a point »/ « il n'y a que » pour typicaliser et catégoriser l'agent paternelle, comme des personnes sans cœur. Cette catégorisation de l'agent paternelle confère au terme « tyran » la valeur figurative de la pronomination[15], parce que le locuteur change l'image des pères en voulant qu'on les regarde comme des êtres sans pitié, sans cœur, sans humanité. L'adverbe de restriction « ne…que » autorise à concevoir cette pronomination comme une désignation à valeur de désignateur rigide. Le fils voudrait qu'on ne regarde les pères autrement que comme des « tyrans ». Une catégorisation nominative qui ulcère le destinataire qui en est fort peiné et c'est par l'interjection « Ô ciel ! » qu'il délivre son déplaisir face à cette insubordination notoire de son fils envers lui, lequel fils fait fi des émotions de son géniteur et réaffirme sa posture en réitérant : « Oui, des tyrans » (p. 61). Par cette affirmation, la pronomination se renforce en trait de caractère, voire d'identité. Cette opiniâtreté du fils déterminé à épouser Sophie amène son géniteur à recourir à la dernière stratégie, l'ultime argument qui lui reste : l'imprécation.

2.3. L'imprécation

L'imprécation est l'expression des souhaits de malheur à l'adresse d'autrui. On ne désire que de voir l'autre souffrir, peiner et se morfondre de douleur. Fontanier (1977: 435) voudrait qu'on entende par cette figure « *ces malédictions et ces vœux terribles de la fureur et de la vengeance, qui éclatent sans connaître de frein ni de mesure* ». Le père convoque cette stratégie rhétorique pour traduire sa frustration de l'insubordination du fils à son égard. Ne pouvant dissuader son fils, il opte pour la malédiction en assertant à son rejeton : « Eloignez-vous de moi, enfant ingrat et dénaturé. Je vous donne ma malédiction ; allez loin de moi » (p. 61). L'imprécation est traduite dans cet énoncé au travers de la proposition « Je vous donne ma malédiction », par laquelle l'instance discursive maudit son fils. Une malédiction qui traduit son ras-le-bol devant le comportement libertaire et outré de son enfant. D'ailleurs, l'attitude outrée et désinvolte du fils est

dépeinte par le père à travers les adjectifs qualificatifs « ingrat » et « dénaturé », qui décrivent le comportement antisocial et insoumis du fils à son égard. Ayant essayé moult stratégies en vain, le père se veut désormais un peu plus modéré. C'est l'attitude d'un père modéré que l'on retrouve dans la gradation.

2.4. La gradation descendante

La gradation est une figure de pensée qui consiste à exprimer une idée au travers d'une disposition de termes qui avisent d'une gradualité dans la pensée. Pour Dumarsais (1988 : 333), on a affaire à cette figure « *lorsqu'on s'élève, comme par degrés, de pensées en pensées, qui vont toujours en augmentant* ». La gradation peut être ascendante ou descendante. Elle est ascendante quand les vocables textualisés vont du plus petit au plus grand, et descendante quand c'est le contraire. Cette technique d'expression est structurée en discours par le père quand il dit à son fils : « Triomphez de vous et de lui ; domptez une passion qui vous dégrade ; montrez-vous digne de moi… Saint-Albin, rendez-moi mon fils. (*Saint-Albin s'éloigne ; on voit qu'il voudrait répondre aux sentiments de son père, et qu'il ne le peut pas. Son père se méprend à son action, et dit en le suivant* :) Dieu ! est-ce ainsi qu'on accueille un père ! Il s'éloigne de moi… Enfant ingrat, enfant dénaturé ! Eh ! où irez-vous que je ne vous suive ?... Partout je vous suivrai ; partout je vous redemanderai mon fils… (*Saint-Albin s'éloigne encore, et son père le suit en lui criant avec violence* :) Rends-moi mon fils… rends-moi mon fils » (p. 98). C'est par une gradation descendante que le père incite son fils à redevenir lui-même. Les procès « triomphez », « domptez » et « montrez » sont disposés dans un ordre descendant schématisant les comportements d'honneur dont doit faire preuve le fils pour se montrer digne de son père. C'est en ce sens que cet anticlimax se parachève par le verbe « montrer », qui laisse transparaître le vœu du père à ce que son fils recouvre le bon sens. L'identité phonique « ez » qui fouette la finale de ces procès signale l'homéoptote[16] qui se saisit comme une harmonie d'actes qui convergent vers l'accomplissement de cette même finalité. L'exclamation « est-ce ainsi qu'on accueille un père ! », en conjonction sémantique avec les syntagmes nominaux « enfant ingrat, enfant dénaturé ! », déclinent l'attitude d'un enfant rebelle, qui ne scelle pas son inimitié à son parent. C'est à cet égard que la

figure de l'épanalepse[17] « rends-moi mon fils… rends-moi mon fils » est convoquée par le père pour amener le fils à s'examiner pour reconnaître son tort, afin de comprendre l'amour de son géniteur à son égard. Un amour paternel qui est sans ambages quand on lit l'interrogation rhétorique « où irez-vous que je ne vous suive ? », qui laisse lire la détermination du père à ramener son fils à la raison. C'est ainsi que la répétition de l'adverbe « partout », issu des énoncés « partout je vous suivrai ; partout je vous redemanderai mon fils », renchérit cette ardeur que manifeste le parent à amener son fils à comprendre son égarement et à lui faire retrouver le droit chemin. C'est ce que décrit également l'antithèse dans cette autre opposition entre les deux actants.

2.5. L'antithèse

L'antithèse est une figure par laquelle on oppose deux pensées, deux réalités, pour mettre en force une vérité, un point de vue, une opinion personnelle que l'on soutient. Morier (1989: 115) la tient pour une « *figure par laquelle on établit un contraste entre deux idées, afin que l'une mette l'autre en évidence* ». Cette figure est convoquée en structure de surface par le père de famille pour faire ressortir la relation conflictuelle qui l'oppose à son fils, à qui il asserte : « Tu me fuis, et je ne peux t'abandonner !... Je n'ai plus de fils, et il te reste toujours un père !… Saint-Albin, pourquoi me fuyez-vous ?... Je ne viens pas vous affliger davantage, et exposer mon autorité à de nouveaux mépris… Mon fils, mon ami, tu ne veux pas que je meure de chagrin… » (p. 98). La figure d'antithèse est exprimée au travers de plusieurs propositions. On a la phrase : « tu me fuis, et je ne peux t'abandonner ! », où la mise en opposition des verbes « fuir » et « abandonner » montre le conflit qui oppose le locuteur à son fils. Par cette mise en opposition, le père montre au fils qu'il aime, et accuse le fils, par contre coup, de ne pas l'aimer. Le locuteur prétend être celui qui recherche la paix et l'harmonie, tandis que son vis-à-vis œuvre pour le contraire. De même l'énoncé « Je n'ai plus de fils, et il te reste toujours un père ! » exprime l'antithèse de la modalité qui le structure. On a deux modalités qui s'opposent : la négation face à l'affirmation. Par la première, il se plaint de l'attitude d'insubordination de son fils à son égard, lequel méprise son autorité ; tandis que, par la seconde, il se montre toujours aimant, présent, tolérant et celui-là qui est prêt à l'accueillir s'il revient à de

bon sentiment. Les familionèmes « fils » et « père » transparaissent dans ce texte dans une relation antithétique et décrivent la figuration de cette opposition.

C'est davantage pour marquer son amour pour son fils et son souci de le ramener à la raison qu'il lui déclare : « Saint-Albin, pourquoi me fuyez-vous ?... Je ne viens pas vous affliger davantage, et exposer mon autorité à de nouveaux mépris ». Cet énoncé contient deux modalités discursives qui s'opposent et opposent les deux actants de l'interaction : l'interrogation et la négation. L'interrogation est une complainte du locuteur de la prise de distance de son fils vis-à-vis de lui, tandis que se lit dans la négation les propos affables d'un père conciliant, modéré et clément, prêt à tout pour ravoir l'harmonie entre lui et son enfant. Et c'est cette quête d'harmonie qui l'amène à dire à son fils dans un ton aux confins de la supplication : « Mon fils, mon ami, tu ne veux pas que je meure de chagrin ». Par cet énoncé, le locuteur se montre supplicatif, imploratif et quémandeur. La locution verbale « mourir de chagrin » traduit l'état d'âme d'un être au comble de la douleur. C'est pour se sortir de la douleur qu'il adopte ce ton de peine, pour toucher le cœur de son fils afin qu'il mette fin à son tourment. Et c'est à ce niveau qu'il faut comprendre la convocation de la figure de l'énallage[18] où il change de paradigme de la personne, en délaissant le « vous » pour le « tu ». Le pronom « tu » a ici une valeur amicale, en ce sens que le locuteur abolit la distance sociale qui le sépare de son interlocuteur, en choisissant un terme qui les rapproche et les assimile. C'est une stratégie discursive qui lui permet d'ôter la casquette de l'homme autoritaire et d'amener le fils à le prendre comme un ami et non comme un adversaire, et ainsi à l'écouter et à se prêter à la réconciliation. Alors que son père s'escrime à le dissuader à abandonner sa quête, le fils, quant à lui, est déterminé à persuader son père du bien-fondé de son désir d'épouser Sophie. C'est ce sur quoi s'articule sa pensée.

3. Les stratégies de persuasion du père par le fils

Saint-Albin et son père ne partagent pas la même vision du monde. Si son père, à cause des considérations de classe, récuse catégoriquement son union avec Sophie, il entend, lui, amener son géniteur à éprouver la valeur de son choix et à l'approuver. C'est ce sur quoi portent les deux techniques de persuasion qu'il convoque en surface du dire pour tenter de provoquer

l'adhésion de ce dernier à son projet, lesquelles sont : la déprécation et l'analogie.

3.1. La déprécation

La déprécation est une supplication, une prière que le sujet parlant adresse à son interlocuteur pour le faire céder à une cause. C'est pourquoi Amon et Bomati (2002 : 138) la définissent comme « *une prière que l'on adresse aux dieux ou à une puissance humaine pour en obtenir une faveur* ». Pour ramener son géniteur à sa posture, le fils opte de s'humilier à ses pieds pour le ramolir et le faire épouser sa cause. Son entreprise de persuasion est tant verbale que non verbale. Le versant verbal est traduit par le syntagme nominal « Mon père ! » (p. 61), qui est une sorte de supplique non amplement discursivée, par laquelle le rhéteur tente de susciter la compassion de son géniteur à son égard. C'est avec le non verbal que la supplique se montre plus persuasive, par l'élément didascalique « son fils se met à ses genoux » (p. 61). Le syntagme prépositif « à ses genoux » montre le fils dans une posture dégradante et avilissante où il s'humilie devant son père en jetant à ses pieds son estime, son respect et sa dignité. C'est dans un ton supplicatif qu'il dit à son parent : « Mon père, ne m'ôtez pas Sophie » (p. 57). L'emploi de l'impératif « ôtez » a la valeur illocutoire d'une prière que l'énonciateur adresse à son partenaire de l'échange. Une prière qui est mal accueillie par le sujet adverse qui réagit en objectant : « cessez de me le demander » (p. 57). Une opposition à la requête de Saint-Albin qui l'amène à poursuivre : « cent fois vous m'avez dit qu'une femme honnête était la faveur la plus grande que le ciel pût accorder. Je l'ai trouvée ; et c'est vous qui voulez m'en priver ! Mon père, ne me l'ôtez pas. A présent qu'elle sait qui je suis, que ne doit-elle attendre de moi ? Saint-Albin sera-t-il moins généreux que Sergi ? Ne me l'ôtez pas ; c'est elle qui a rappelé la vertu dans mon cœur ; elle seule peut l'y conserver » (p. 57).

L'entreprise de persuasion commence par la mise en contradiction de l'antagoniste quand le locuteur asserte : « cent fois vous m'avez dit qu'une femme honnête était la faveur la plus grande que le ciel pût accorder ». Le fils reprend les propos de son père pour le mettre en contradiction avec lui-même, ce qui justifie le bien-fondé de son positionnement idéologique, selon lequel il a trouvé la femme idéale. La mise en spectacle linguistique de la

synecdoque[19] « cent fois » vient rappeler avec force la parole du sujet adverse, ce pour davantage l'accabler en lui faisant éprouver ostentatoirement ses propres contradictions. Cette mise en contradiction de l'adversaire se veut de casser sa résilience et de l'amener à se raviser. C'est dans cette tentative de le persuader qu'il convoque en surface du dire l'épanalepse « ne me l'ôtez pas », où il supplie son père d'entériner son choix. Un choix qui vaut pour la seule raison que Sophie est un bon sujet eu égard à son caractère. Saint-Albin ne rattache pas à son amour pour Sophie la raison de son cœur, mais son caractère. C'est pour cette raison qu'il la présente à son père comme une « femme honnête », trait de caractère qui a eu une incidence sur lui, en ce sens que Sophie, au dire du fils d'Orbesson, est celle « qui a rappelé la vertu dans [son] cœur », et, pour lui, elle demeure la « seule [qui] peut l'y conserver ». C'est dire que pour le locuteur, personne n'a d'influence positive sur lui en matière de moralité plus que la jeune Sophie. Il la présente de ce fait comme le siège de la moralité et de la vertu. Et c'est la raison principale pour laquelle il est déterminé à s'unir à cette vertu incarnée. La raison ne réside point sur le pathos, mais l'éthos. Et c'est cette union par la mise en exergue du caractère, qui est ce qui doit être valorisée, qui peine le fils qui ne comprend pas l'opposition de son père, dont la posture antagonique n'est d'aucune pertinence. Par la double interrogation rhétorique : « à présent qu'elle sait qui je suis, que ne doit-elle attendre de moi ? » et « Saint-Albin sera-t-il moins généreux que Sergi ? », le locuteur veut rester en diapason avec la nouvelle identité que Sophie lui a inculquée et qui l'astreint à pratiquer le bien. Ces questions de style traduisent l'inquiétude d'une âme qui entend prouver à sa dulcinée qu'il a bien intégré les valeurs vertueuses qu'elle lui a enseignées et n'entend pas s'en dérober. L'épouser rentre ainsi, pour lui, dans la manifestation réelle de cet être transformé qui met en avant la vertu au détriment du matériel.

C'est davantage pour faire valoir la raison rationnelle de son union avec Sophie qu'il se confie à son père en ces termes : « (*à genoux*). Si j'ai jamais éprouvé votre bonté ; si dès mon enfance j'ai pu vous regarder comme l'ami le plus tendre ; si vous fûtes le confident de toutes mes joies et de toutes mes peines, ne m'abandonnez pas ; conservez-moi Sophie ; que je vous doive ce que j'ai de plus cher au monde. Protégez-la… elle va nous quitter, rien n'est plus certain…Voyez-la, détournez-la de son projet… la vie de votre fils en

dépend… Si vous la voyez, je serai le plus heureux de tous les enfants, et vous serez le plus heureux de tous les pères » (p. 30). Pour amener son père à lui prêter oreille et à valider son choix, Saint-Albin se sert de la déprécation. Aux prises avec lui, il cherche à quérir son approbation pour son mariage avec Sophie contestée par ce dernier parce que roturière. Pour le persuader à sa cause, il recourt à plusieurs stratégies rhétoriques. La célébration de la bonhomie du père en est une des plus remarquables qu'il débusque comme idoine à le faire céder à sa requête. L'argumentaire se focalise sur la valorisation de l'éthos du père. En discursivant sur ses qualités par les phrases « Si j'ai jamais éprouvé votre bonté ; si dès mon enfance j'ai pu vous regarder comme l'ami le plus tendre », il en fait un modèle de père que ne peut espérer avoir un enfant. Par le mot « bonté », il exalte sa générosité, sa bonne disposition naturelle, son enclin à faire le bien et à se préoccuper du sort d'autrui. La bonté est une disposition naturelle à faire du bien à autrui, à chercher son bonheur et à œuvrer dans ce sens. C'est en cela que l'emploi de cet élément éthotique se veut de faire fléchir le père à répondre de sa nature.

C'est dans cette même veine qu'il faut également appréhender la spectacularisation du terme pathémique « ami ». Il est la transfiguration de l'image de l'interlocuteur qui passe de l'image du père à celle d'ami. La relation amicale se caractérise par son horizontalité, différemment de la relation filio-parentale caractérisée par la verticalité. On comprend ainsi que le locuteur et l'interlocuteur ont transcendé la relation de distance que suppose la relation verticale pour construire leur relation dans l'horizontalité. Un choix où les deux se traitent en égaux, en ce sens qu'ils se partagent presque tous leurs petits secrets. L'argument pathémique de l'amitié est convoqué en structure textuelle pour inhiber la force de l'autorité de l'image du père, amener celui-ci à arborer la casquette de l'ami et ainsi à cesser toute hostilité. Par cette stratégie, le locuteur le contraint à ne point oblitérer cette bonne image qu'il a de sa personne, ce pour le pousser à se prêter à l'acquiescement de cette union. Le conditionnel « si » qui structure ces phrases ne s'y prête point dans l'expression de sa visée sémantique d'hypothèse, mais conjure l'hypothèse en se voulant de conforter le père à agir en mettant en avant ses qualités bienveillantes dont il l'a toujours marqué depuis sa naissance.

C'est partant du fait qu'il a reconstruit l'image de son partenaire de l'échange que le sujet parlant met en spectacle linguistique deux impératifs qui commandent à l'interlocuteur de faire preuve de bonté envers lui : « ne m'abandonnez pas », « conservez-moi Sophie ». Ces deux verbes montrent un être aux abois et l'acte illocutoire de prière qui constitue leur textualisation renforce sa posture délicate. Et même la phrase assertive « que je vous doive ce que j'ai de plus cher au monde » traduit encore une fois la prière du locuteur qui se fait instante à l'allocutaire. Dans la même mouvance, les impératifs « protégez-la », « voyez-la », « détournez-la » sont des recommandations adressées au père en vue de marquer sa sollicitude envers la jeune fille en la regardant comme sienne, et surtout en la dissuadant à sa cause. La stratégie se fait dès lors subtile, en ce sens que l'énonciateur passe de la situation de détresse à celle d'assurance, en transformant la posture offensive du père en une défense des intérêts de Sophie. Subtilement, le fils opère un changement de rôle où il mute son père du pôle opposant à celui d'adjuvant. Stratagème qui se veut d'inhiber ses tentatives contestataires, d'influer sur sa psychologie en l'amenant à se découvrir, sans s'en rendre compte, pro Sophie.

Le discours s'embranche dès lors sur la nécessité et l'impérativité du père à agir sous cette posture défensive. L'alternative ne semble plus possible, du fait que la proposition « la vie de votre fils en dépend » fait voir la situation critique du fils qui n'offre d'autre alternative au père que celle de s'y soumettre, afin de conjurer l'horizon de l'inexorable tragédie. Et l'assurance d'une vie heureuse auprès de Sophie qu'il exprime à la fin de son discours reste dépendante, du fait de l'emploi de l'adverbe de condition « si », de la volonté de son père à la rendre possible. Cette condition rentre dans la visée de le pousser à céder à sa demande. Cette condition est gage de son bonheur, mais pas seulement du sien seul, mais encore de celui de son partenaire de l'échange discursif. C'est par un discours en structure parallèle « je serai le plus heureux de tous les enfants, et vous serez le plus heureux de tous les pères » qu'il unit le destin heureux qui sera le sien et celui de son père si sa requête connaît un dénouement heureux.

Cette construction en parallèle est tapie sous la structure S-V-COD- (je serai le plus heureux / vous serez le plus heureux). C'est sous ce parallélisme que

se concentrent la quintessence et l'aboutissement de l'argumentaire du locuteur qui persuade son géniteur de la félicité de leur situation individuelle qui résultera de son consentement à autoriser son union avec Sophie. Ce qui marque principalement ce parallélisme[20] est la discursivité du superlatif relatif de supériorité « le plus heureux », qui avise d'une félicité des deux êtres comme au faîte d'un bonheur parfait. C'est dire combien vaut Sophie aux yeux de Saint-Albin, la valeur qu'elle représente pour lui et l'amour qu'il porte à son endroit. Cette structure parallèle (S-V-COD) est secondée par un autre parallélisme en complémentation : Prép-Adj-Art def-N (de tous les enfants / de tous les pères), lequel rentre une fois encore dans l'expression d'une identique situation de contentement qui inondera le cœur des deux êtres en en faisant des personnes au comble du bonheur, chacun conformément au statut qui le sien. Le fils démontre par cette construction que seul le père détient leur commun destin bienheureux, et Sophie en est l'enjeu. Le fils, quant à lui, a rempli sa tâche en faisant savoir à son allocutaire l'objet réel de leur bonheur. Il reste à ce dernier de faire preuve de rationalité pour que l'heureux destin qui est le leur se concrétise. Un destin heureux qui s'incarne dès lors que l'on examine le caractère même de Sophie, qui se délivre de la mise en spectacle linguistique de l'analogie.

3.2. L'analogie

L'analogie est une figure qui consiste à présenter des similitudes qui rapprochent deux situations en en faisant observer des pans de ressemblance. Elle est définie par Gardes-Tamine et Hubert (1993: 14) comme « *une ressemblance de relations selon laquelle A est à B ce que C est à D* ». Ce procédé figuratif est discursivé par Saint-Albin pour comparer sa situation à celle de son père, d'une part, et, d'autre part, celle de Sophie à celle de sa mère. C'est dans l'établissement de ces similitudes que se forgent les schèmes argumentatifs que déploie le rhéteur à l'endroit de son destinataire de l'échange à qui il déclare : « Lorsque vous avez voulu ma mère, lorsque toute la famille se souleva contre vous, lorsque mon grand-papa vous appela enfant ingrat, et que vous l'appelâtes, au fond de votre âme, père cruel ; qui de vous deux avait raison ? Ma mère était vertueuse et belle comme Sophie ; elle était sans fortune, comme Sophie ; vous l'aimiez comme j'aime Sophie ; souffrîtes-vous qu'on vous l'arrachât, mon père, et n'ai-je pas un cœur

aussi ? » (p. 59). Saint-Albin rapproche le refus de son père à son mariage avec Sophie à la même situation qu'il a vécue quand il avait vu son mariage avec sa femme être refusé par son propre père, grand-père du locuteur. C'est par l'anaphore rhétorique[21] « lorsque » que se construit le fil de l'argumentaire de l'orateur. Il se sert de cette figure pour rappeler à son père l'opposition qu'il avait jadis connue avec son propre père ainsi que toute sa famille quand il avait voulu prendre femme. Un antagonisme qui avait alors amené son père à le traiter d'« enfant ingrat », en réponse il a rétorqué à son père « père cruel », deux textes vitupérants marquant l'affrontement entre les deux sujets adverses. Par l'interrogation rhétorique « qui de vous deux avait raison ? », l'orateur remet en cause l'attitude des deux personnages en conflit, qu'il regarde tous deux comme fautifs, car le grand-père faisait valoir son autorité sur son fils, tandis que celui-ci mettait en exergue sa liberté à disposer de sa vie comme bon lui semble. Par cette figure, le sujet discursif rapproche cette situation de la sienne et tance ainsi son père d'avoir, par le passé, contrevenu à la volonté de son propre père, et de vouloir aujourd'hui que son fils, en pareille situation, lui obéisse. Il met de fait son père en contradiction avec lui-même, de ce qu'il exige de lui ce qu'il n'a pas pu faire par le passé, dans le même contexte. Dans cette même visée, il convoque en structure textuelle la comparaison[22] pour montrer la forte similitude entre sa situation et celle de son père.

Mettant en parallèle Sophie et sa mère, il réussit à travers le motif à démontrer que les deux êtres sont identiques en tous points de vue, une identité aussi bien physique que métaphysique. Sur le plan physique, l'établissement de la comparaison est axé sur l'adjectif qualificatif « belle », par lequel le locuteur assimile la beauté de sa mère à celle de Sophie. Dans la même veine, il tisse une ressemblance fatale entre la pauvreté matérielle de sa mère et celle de Sophie au travers du motif « sans fortune », syntagme prépositif qui souligne d'ailleurs l'origine sociale quelconque des deux sujets. Mais c'est sur le plan métaphysique que les deux êtres offrent un intérêt particulier, car le motif de comparaison « vertueuse » marque les qualités morales qui assemblent les deux entités humaines. Il convient de relever dans cette vue comparative que l'épouse de M. d'Orbesson est en posture de comparé, tandis que Sophie est en position de comparant, or le comparant est ce à quoi on assimile le comparé ; le comparant est l'aune, et le comparé

l'entité qui se rapproche du comparant. Donc le comparant est le modèle, le comparé celui qui imite ou se rapproche du modèle. C'est dire combien le comparant Sophie est traité comme la source de la moralité et de la vertu. Un positionnement discursif qui rhétoriquement est un argument majeur par lequel le locuteur veut vaincre les résistances de son père. La mise en rapport comparatif se parachève par la mise en surface textuelle du verbe « aimer », par lequel l'instance discursive assimile l'amour que son père a eu pour sa femme à celle qu'il éprouve pour Sophie. L'analogie se fait frappante, le locuteur montre un rapprochement fort entre lui et ses parents : son amour pour Sophie est à l'image de l'amour de son père pour sa femme, d'une part, et, d'autre part, Sophie a toutes les propriétés de sa mère. C'est dire qu'en tous points de vue, Sophie est sans conteste l'épouse idoine et idéale. Et c'est ce qui vaut toute la valeur de la question rhétorique « souffrîtes-vous qu'on vous l'arrachât, mon père, et n'ai-je pas un cœur aussi ? », par laquelle l'orateur confond son opposant de vouloir lui imposer une souffrance sentimentale contre laquelle lui-même avait protesté par le passé. L'on se rend ainsi compte que le fils convoque des arguments qui tentent d'amener son parent à la raison. Nous avons la déprécation, par laquelle il s'humilie devant son parent, en le priant, en le suppliant, se montrant impuissant devant sa majesté, afin de l'amener à éprouver de l'empathie pour lui. On a ensuite l'analogie, où il s'adresse à sa raison, afin qu'il se rende lui-même compte de son opposition absurde à son projet de mariage et retrouve la raison.

Conclusion

Au terme de ce travail, il a été question de montrer comment le conflit verbal entre un père et son fils au sujet de l'identité de l'épouse que ce dernier veut épouser est source de conflit et convie chaque partie à mobiliser des arguments pour persuader la partie adverse. L'origine sociale basse et la pauvreté matérielle de Sophie sont aux yeux du père de famille des disgrâces qu'il ne saurait tolérer pour donner son assentiment à son fils à s'unir à la jeune fille. Si le fils attache à son amour pour la fille la vertu qui fait la beauté de son caractère, cette valeur n'est guère de mise dans la culture noble, qui accorde tout son prix à la valeur de la naissance. C'est sur ces entrefaites que nous avons exploré les arguments mobilisés par chaque camp pour tenter de persuader l'antagoniste. C'est sous la configuration des figures

que ces arguments se trouvent élaborés. Ce qui nous a amené à convoquer la sémiostylistique, en optant pour la démarche sémasiologique, en vue de procéder à l'analyse des arguments spectacularisés. On a ainsi trouvé que le père se sert des arguments axés sur la prémunition du danger, sur l'usage de l'autorité et l'appel à sa crainte, pour tenter de dissuader son fils. Le plus marquant a été l'emploi de l'imprécation, qui est apparue comme l'argument majeur à même de faire fléchir son enfant, mais lequel a été de de nul effet. Le fils, par contre, a fait valoir l'argument de la déprécation, qui a consisté, pour lui, à supplier son père en s'humiliant devant lui, afin qu'il agrée sa requête. Si l'imprécation postule le père en position de force, de pouvoir et de puissance, la déprécation montre le fils en posture de faiblesse, d'impuissance, d'un subordonné qui supplie son supérieur de venir à sa rescousse. On a ainsi pu se rendre compte que les deux actants mobilisent les arguments en fonction du statut qu'ils tiennent dans la relation sociale asymétrique qui les implique. On peut dès lors saisir l'intentionnalité de l'écrivain, qui a voulu, par cet écrit, nous faire comprendre qu'une dissymétrie de relation implique forcément un type d'argument assorti à la typologie de relation qui engage les actants de l'interaction.

Références bibliographiques

Amon, E., Bomati, Y. (2002). *Vocabulaire de l'analyse littéraire*. Paris: Bordas.
Arcand, R. (2017). *Jeux verbaux et créations verbales.* Paris: Armand Colin.
Bacry, P. (1992). *Les figures de style*. Paris: Belin.
Bonnard, H. (1989). *Procédés annexes d'expression. Stylistique, rhétorique, poétique*. Paris: Magnard.
Calas, F. et Charbonneau, D-R. (2002). *Méthode du commentaire stylistique*. Paris: Nathan/VUEF.
Dumarsais, (1988). *Des tropes ou des différents sens*. Paris: Flammarion.
Fontanier, P. (1977). *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
Fromilhague, C. (1995). (*Les figures de style)*. Paris: Éditions Nathan.
Fromilhague, C. et Sancier, A. (1991). *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris: Bordas.
Garagnon, A-M. (1987). *Commentaires stylistiques*. Paris: SEDES.
Gardes-Tamine, J. et Hubert, M-C. (1993). *Dictionnaire de critique littéraire*. Paris: Armand Colin Editeur.

Laurent, N. (2001). *Initiation à la stylistique*. Paris: Hachette Livre.
Molinié, G. (1998). *Sémiostylistique, l'effet de l'art*. Paris: P.U.F.
Molinié, G. (1993). *La stylistique*. Paris: P.U.F.
Molinié, G. et Viala, A. (1993). *Approche de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*. Paris: P.U.F.
Molinié, G. (1986). *Éléments de stylistique française*. Paris: P.U.F.
Morel, M-A, Petiot, G. et Eluard, R. (1992). *La stylistique aux concours*. Paris: Edition Champion.
Morier, H. (1989). *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris: P.U.F.
Mounin, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique.* Paris: P.U.F.
Peyroutet, C. (1994). *Style et rhétorique*. Paris: Éditions Nathan.
Reboul, O. (1994). *Introduction à la rhétorique.* Paris: P.U.F.
Robrieux, J-J. (2000). *Rhétorique et argumentation*. 2e édition. Paris: Éditions Nathan/HER.
Robrieux, J-J. (1998). *Les figures de style et de rhétorique*. Paris: Dunod.
Stolz, C. (1999). *Initiation à la stylistique*. Paris: Ellipse Édition.
Theron, M. (1992). *Réussir le Commentaire Stylistique*. Paris: Édition Marketing.

Corpus

Diderot, D. (1993). *Le Père de Famille*. Montpellier: Editions Espaces.

[1] L'énallage est défini par Robrieux comme une figure qui « *modifie, par rapport à la formulation courante, un mode, un temps, une personne ou toute structure verbale* » (Jean-Jacques Robrieux, *Les figures de style et de rhétorique*, Paris, Dunod, 1998, p. 113.

[2] L'épanadiplose est conçue par Laurent comme « *un système de deux membres syntaxiques dont le premier commence et le second finit par le même élément* » (Nicolas Laurent, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, 2001, p. 45).

[3] La subjection, aux dires de Fontanier, « *subordonne et soumet en quelque sorte, à une proposition, le plus souvent interrogatoire, une autre proposition le plus souvent positive, qui lui sert de réponse, d'explication, ou de conséquence* » (Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977, p. 374).

[4] L'interrogation rhétorique est saisie par Stolz comme « *une fausse demande d'information ; il s'agit, affirme-t-elle, d'une assertion déguisée* » (Claire Stolz, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 1999, p. 102).

[5] La métonymie est pour Fromilhague et Sancier une figure qui « *repose sur un transfert d'ordre logique, qu'on nomme association par contiguité entre Sé1 et Sé2* » (Catherine Fromilhague et Anne Sancier, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991, p. 134).

[6] L'énumération est une figure qui consiste à énoncer une suite de termes qui consistent généralement en un mot. C'est cela que Peyroutet dira qu'elle « *classe et inventorie* » (Claude Peyroutet, *Style et rhétorique*, Paris, Nathan, 1994, p. 96).

[7] L'accumulation est définie par Peyroutet comme « *une suite de mots ou de groupes de mots de même nature grammaticale* » (Claude Peyroutet, *Style et rhétorique*, Paris, Nathan, 1994, p. 96).

[8] L'épitrope est définie par Robrieux comme « *une invitation ironique, adressée à un interlocuteur, à persévérer dans une erreur ou une attitude répréhensible dont on veut justement accentuer le caractère insupportable* » (Jean-Jacques Robrieux, *Les figures de style et de rhétorique*, Paris, Dunod, 1998, p. 66).

[9] L'antiphrase est définie par Reboul comme « *consistant à dire le contraire de ce l'on veut dire* » (Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique,* Paris, PUF, 2017, p. 235).

[10] Pour Théron, on parle d'hypotaxe quand « *à l'intérieur des phrases, on distingue une proposition principale, dont dépendent une ou des propositions subordonnées* » (Michel Théron, *Réussir le Commentaire Stylistique*, Paris, Marketing, 1992, p. 151).

[11] La répétition, selon Bacry, « *apparaît lorsque les mots ou groupes de mots sont répétés dans le même membre de phrase* » (Patrick Bacry, *Les figures de style*, Paris, Belin, 1992, p. 164).

[12] On a affaire à une question de style, à en croire Fromilhague quand « *on déguise une assertion, positive ou négative, sous une demande d'information* » (Catherine Fromilhague, *Les figures de style*, Paris, Nathan, 1995, p. 105).

[13] L'épizeuxe est entendue par Robrieux, exprime « *sous forme d'exclamation réitérée, le désarroi ou l'affolement* » (Jean-Jacques Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan, 2000, p. 136).

[14] L'antithèse est Calas et Charbonneau une figure qui « *établit une relation d'opposition entre deux éléments, majoritairement lexicaux ou thématiques, au sein d'un énoncé* » (Frédéric Calas et Dominique-Rita Charbonneau, *Méthode du Commentaire stylistique*, Paris, Nathan, 2002, p. 234).

[15] Fontanier définit la pronomination comme le fait de « *désigner un objet par l'énonciation de quelque attribut, de quelque qualité, ou de quelque action, propre à en réveiller l'idée, plutôt que*

par le nom qui lui est affecté dans la langue » (Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977, p. 326).

[16] Pour Molinié, on a affaire à une homéoptote quand « *on a une structure avec légère variation lexicale imbriquée dans une identité de disposition syntaxique et conjointe à des bases lexicales au demeurant aussi identiques* » (Georges Molinié, *La stylistique*, Paris, PUF, 1993, p. 132).

[17] Pour Robrieux, on parle d'épanalepse quand « *la répétition porte sur les éléments syntaxiques plus complets* » (Jean-Jacques Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan, 2000, p. 136).

[18] L'énallage est définie par Bonnard comme « *toute substitution d'un temps ou d'un mode à un autre* » (Henri Bonnard, *Procédés annexes d'expression*, Paris, Magnard, 1989, p. 103).

[19] La synecdoque est définie comme une figure qui « *repose sur un rapport de connexion de type la partie pour le tout* » (Mary-Annick Morel, Geneviève Petiot et Roland Eluerd, *La stylistique aux concours*, Paris, Champion, 1992, p. 105).

[20] Le parallélisme est défini par Arcand comme « *la succession de membres de phrases (ou de phrases) ayant des constructions identiques ou très proches* » (Richard Arcand, *Jeux verbaux et créations verbales*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 172).

[21] L'anaphore rhétorique est conçue par Garagnon comme une « *figure qui consiste à reprendre un mot ou une expression au début de plusieurs vers, phrases, ou membres de phrase qui se suivent ou s'appellent à distance* » (Anne-Marie Garagnon, *Commentaires stylistiques*, Paris, SEDES, 1987, p. 257).

[22] La comparaison est saisie par Mounin comme un « *rapport de ressemblance entre deux ou plusieurs objets, explicitement établi dans un énoncé grâce à un mot-outil spécifique comparatif (comme, tel, pareil à, etc.)* » (Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974, p. 73).